



castresecolosolidaire@gmail.com

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CASTRES, LE 6 JUILLET 2020

COMMUNIQUÉ

QUEL PROJET DE TERRITOIRE POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CASTRES-MAZAMET (CACM)?

Le premier Conseil Communautaire suite aux élections municipales aura lieu jeudi 9 juillet à 18H. L'ordre du jour prévoit notamment l'élection du bureau, dont la composition proposée est la suivante : une présidence, 15 vice-président.e.s et 10 autres membres.

Alors que s'ouvre un nouveau mandat, tous les élus du Tarn sud se questionnent sur le devenir de l'agglomération Castres-Mazamet : l'agglomération s'avère être une structure technocratique opaque, qui n'est pas élue démocratiquement et sans vrai débat contradictoire.

Là est la source des tentations actuelles qui amènent certaines communes du Mazamétain à envisager de quitter la CACM pour rejoindre la Communauté de Communes Vallée du Thoré et Montagne noire. Des négociations discrètes sont engagées sur la présidence qui concentre actuellement tous les pouvoirs.

Le bilan de la CACM n'est pas négligeable ; des équipements et infrastructures ont vu le jour, qu'une seule commune ne pourrait réaliser seule : l'hôpital, la zone du causse, l'enseignement supérieur, l'Archipel à Castres et le Centre aquatique de Mazamet, la gestion des déchets entre autres.

Si nous devons exprimer le rôle du Conseil Communautaire en peu de mots, nous pourrions le résumer à deux missions fondamentales : faciliter les coopérations et servir les intérêts du territoire avec équité.

La communauté d'agglomération n'a pas aujourd'hui un projet de territoire, seul capable de resserrer les liens et de tracer une voie commune. Nous proposons que ce projet soit réellement débattu par l'ensemble des communes et des habitants : établir un état des lieux, mener un débat sur les compétences, redéfinir les objectifs, réfléchir à l'évolution du périmètre...

Ces questions ne doivent pas être la préoccupation des seuls élus mais bien de toute la population concernée, c'est à ce prix que la CACM pourra avancer vers plus de réalisations et de démocratie.

Nous proposons d'engager le territoire dans une transition écologique, d'en faire un territoire d'innovations

environnementales et sociales : dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme, des déplacements, du tourisme, de la culture et de l'enseignement supérieur. De favoriser l'implantation d'entreprises qui satisfont à des critères sociaux et environnementaux, de développer l'économie sociale et solidaire, d'envisager le développement d'une offre de formations pour les métiers de demain.

Même si elle n'est pas obligatoire, la CACM pourrait se doter d'une charte de gouvernance collégiale qui poserait le cadre du dialogue entre les communes membres, basée sur un projet de territoire à définir de manière coopérative. Nous proposons que dès à présent cette gouvernance soit collégiale, partagée et définie entre toutes les communes.

La présidence de l'intercommunalité pourrait ne pas être automatiquement attribuée à la ville centre. Car « décentrer » la présidence peut s'avérer essentiel pour l'équilibre territorial qui doit être la première préoccupation de l'intercommunalité.

Si l'on souhaite une présidence impliquée à 100 %, il serait même plus pertinent d'envisager un élu.e. qui ne soit ni maire, ni adjoint. Pour le mandat qui s'achève, 86 % des présidents d'intercommunalité étaient maires et seuls 34 % d'entre eux l'étaient de la ville centre.

Le travail de la présidence doit être avant tout de veiller à ce que chacun soit pris en compte ; il ne faudrait pas perdre de vue que la présidence a le devoir avant tout d'animer, dans une approche collégiale, et non pas de prendre des décisions de manière unilatérale.

Nous proposons aussi que les Directeurs généraux des services ne soient pas ceux de la ville de Castres mais qu'un équilibre soit trouvé entre les communes les plus importantes.

Enfin il nous paraîtrait salutaire que des groupes politiques puissent être créés pour que le débat soit mené en toute clarté.

C'est cette vision là de la démocratie locale à l'échelle du territoire de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet que nous souhaitons défendre.

Castres écologique & solidaire

Aline Guérin

André Martinez